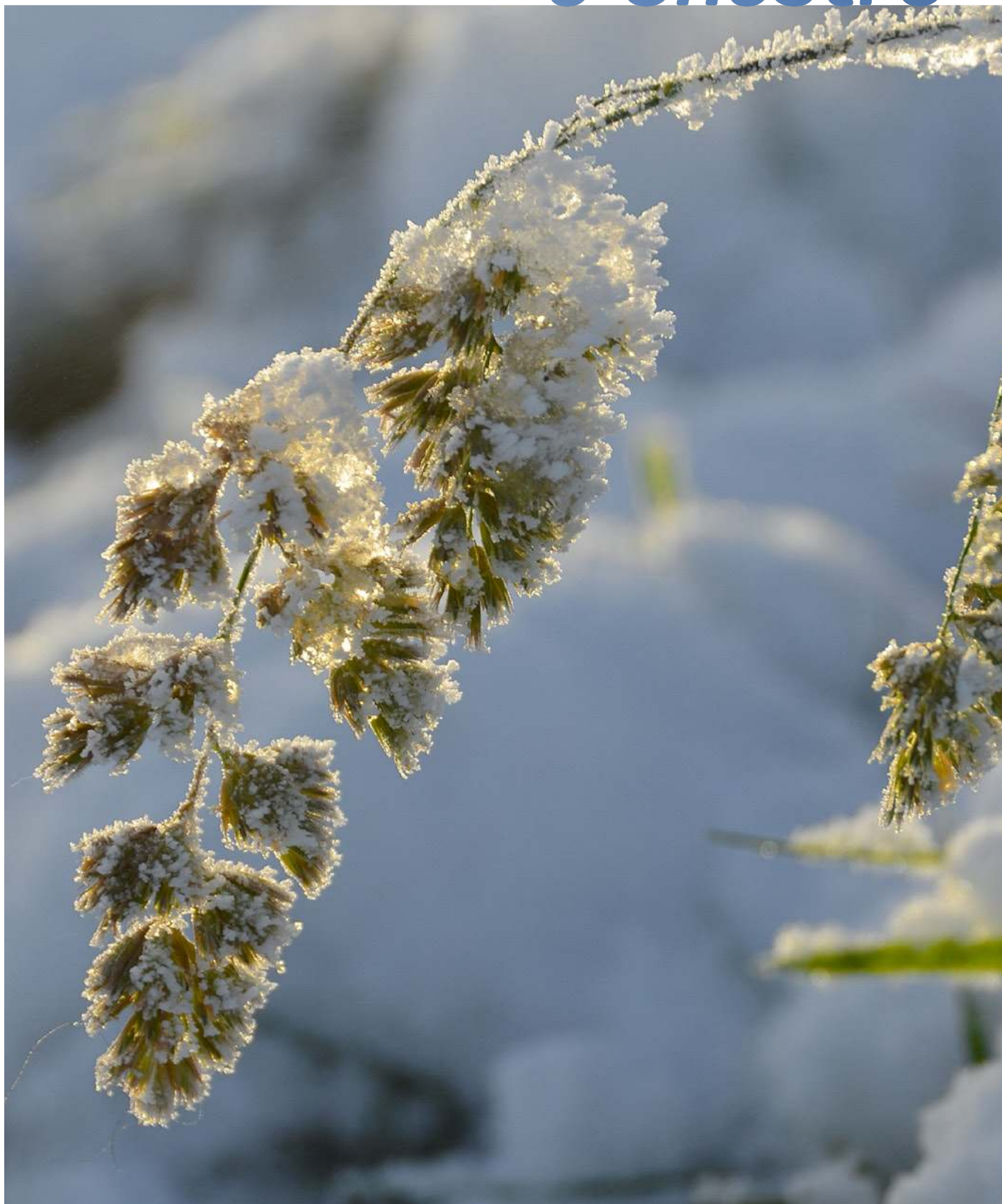


Bien vivre **à Chastre**



CHASTRE • VILLEROUX • BLANMONT • CORTIL • NOIRMONT • GENTINNES • ST-GÉRY

N° 93 – HIVER – 22/23 • Magazine trimestriel officiel de la Commune de Chastre



Commune de Chastre • www.chastre.be

Avenue du Castillon 71 – 1450 Chastre

FUNÉRAILLES EUGÈNE TASSIN

Nous réalisons tous travaux de cimetière

A VOTRE SERVICE JOUR & NUIT — 7 JOURS SUR 7



10 rue Chapelle St-Anne - 1457 Walhain
(face au centre sportif)

010 655 205

0476 299 019

tassin.walhain1457@gmail.com

www.pf-tassin.be/

PARTOUT EN BELGIQUE ET À L'ÉTRANGER SUR SIMPLE APPEL TÉLÉPHONIQUE

- Funérarium
- Salle de réception
- Parking aisé
- Toutes assurances décès
- Crématations et embaumements
- Grand choix de fleurs, plaques souvenirs
- Monuments funéraires
- Nous rédigeons vos avis nécrologiques, faire-part, remerciements, souvenirs, anniversaire





Nous voici arrivés à la fin de l'année 2022.

Celle-ci aura été marquée par de nombreux événements, notamment la **guerre en Ukraine**.

Par solidarité, la Commune de Chastre a accueilli plus d'une centaine d'Ukrainiens ayant fui leur pays en guerre en y laissant leur famille, leurs amis, leurs biens.... Merci encore à tous les hébergeurs ainsi qu'aux services communaux et du CPAS pour l'énorme travail réalisé permettant une parfaite intégration de ces personnes dans la détresse. Avec l'arrivée de l'hiver, ayons une pensée spéciale pour tous ceux, qui restés au pays, se trouveront dans une situation difficile.

À cette situation en Ukraine qui peut à tout moment dégénérer s'ajoutent l'inflation galopante et la crise énergétique. Chaque ménage est et sera plus ou moins lourdement impacté, par non seulement l'augmentation générale du coût de la vie, mais aussi et surtout par l'énorme augmentation des prix de l'énergie. Ce qui aux portes de l'hiver, est profondément angoissant.

Dans le cadre de cette **crise énergétique**, où chacun se doit de faire des économies, la Commune de Chastre a mis en place quelques actions afin d'également réduire sa consommation énergétique.

La première mesure est la diminution de la température dans les locaux de l'administration et des écoles, à 19°/20° maximum.

Les agents ont été invités à fermer les portes et les lumières lorsqu'un local n'est pas utilisé et à porter un pull de plus.

Solidairement, tous les bourgmestres ont décidé (en Brabant wallon en tout cas) de couper l'éclairage public entre le 1^{er} novembre et le 31 mars, de minuit à 5h du matin. La coupure de l'éclairage d'embellissement (églises....) est quant à elle, à l'étude d'un point de vue technique.

Cependant, pour préserver l'esprit de Noël et mettre un peu de gaieté, nous avons décidé de maintenir les illuminations festives qui après calcul, ne représentent qu'un coût d'environ 500 € en consommation puisque tout est en led, et ce pour une durée de 60 jours maximum, avec une coupure entre minuit et 5 h du matin.

Enfin, deux bonnes nouvelles :

- lors du Conseil communal du 8/11/2022, nous avons pris la décision de **réduire la taxe** communale additionnelle à l'impôt des personnes physiques de 8,3 % à 8 %.



- Il a également été décidé de rembourser anticipativement le solde de 500.000 € du prêt de soudure auprès du CRAC (Région wallonne).

Ces deux décisions n'entraîneront pas de diminution de services et permettra, grâce aux réserves et provisions engrangées, permettront d'envisager les futurs investissements, si importants pour l'avenir de notre Commune.

Ces décisions impacteront positivement tous les Chastrois à partir de l'exercice 2023. Il s'agit d'un effort financier important qui nous tenait à cœur, surtout en ces temps qui s'annoncent difficiles.

Au niveau de l'**administration**, suite au départ de Nicolas SERVAIS du service « Environnement », nous avons accueilli à partir du 07/11/2022, Romain VERGER. Bienvenue à lui au sein de ce service où la matière ne manque pas ! (environnement, déchets, inondations, agriculture...). Vous avez déjà pu le rencontrer lors de la distribution d'arbres le 27/11 et il sera également présent lors des soirées d'information sur les **inondations** prévues au début de l'année 2023 (voir p. 9).

Maëlle VAN DER LINDEN, cheffe du PCS (Plan de Cohésion sociale) étant en congé de maternité, est quant à elle remplacée par Judith EECKMANS.

Je terminerai sur une note plus positive en vous souhaitant au nom du Collège communal, du Conseil communal et des services communaux, le meilleur pour l'année 2024. Puissez-vous y trouver tous les ingrédients nécessaires pour vous épanouir.

Nous mettrons de notre côté, tout en œuvre pour vous proposer de nombreuses activités aux cours desquelles le « Vivre ensemble » sera toujours mon credo.

Bonne et heureuse année à toutes et tous.

Thierry CHAMPAGNE



Magazine Bien Vivre à Chastre – N°93 – HIVER 2022-2023

« **Bien vivre à Chastre** » est le magazine officiel d'informations locales et générales de la Commune de Chastre. Son contenu mêle les nouvelles des 7 villages de la Commune à des articles d'intérêt général susceptibles d'intéresser directement la majorité de leurs habitants.

Conformément à la Loi du 8 avril 1965, « **Bien vivre à Chastre** » est reconnu officiellement en Belgique par son enregistrement permanent auprès de la section du Dépôt légal de la Bibliothèque Royale de Belgique.

« **Bien vivre à Chastre** » paraît quatre fois l'an, au printemps, en été, en automne et en hiver. Il est distribué gracieusement dans tous les logements de Chastre, de Villeroix, de Blanmont, de Cortil, de Noirmont, de Gentinnes et de Saint-Géry et y atteint directement une population de 7790 habitants. « **Bien vivre à Chastre** » est autofinancé par les insertions publicitaires des commerces et entreprises de notre région.

Photos de couverture : C. Vanmeensel.

Administration, rédaction, informations, éditeur responsable :

Bourgmestre Thierry CHAMPAGNE
71, avenue du Castillon – 1450 Chastre
T. 010 65 44 61
thierry.champagne@chastre.be

Régie publicitaire & Production :

REDLINE COMMUNICATION
Rue Champ des Buissons, 28
1325 Chaumont-Gistoux
info@redline-communication.be

BELDRIVE : VOTRE DEMANDE DE PERMIS DE CONDUIRE PROVISOIRE DÉSORMAIS EN LIGNE !

Depuis octobre 2022, les citoyen-ne-s peuvent introduire leur demande de permis de conduire provisoire 18 mois (M18) en ligne, via l'application BelDrive. Cette application leur permet de se déplacer une seule fois à la commune pour obtenir leur permis de conduire.

Comment ça marche ?

Le-la citoyen-ne peut se connecter à l'application BelDrive via le site internet :

- https://mobilit.belgium.be/fr/circulationroutiere/permis_de_conduire/demande_permis_de_conduire_en_ligne
- ou en scannant ce QR Code



Service public fédéral
Mobilité et Transports

La demande est complétée en ligne par le-la citoyen-ne mais la délivrance du permis devra se faire impérativement en personne afin d'être sûr de remettre le document à la bonne personne. Aucune procuration ne sera donc acceptée. Le paiement du permis commandé en ligne se réalise, lors de son retrait, à l'Administration communale.

Pourquoi Beldrive ?

Ce projet s'inscrit dans une démarche de simplification administrative pour

le-la citoyen-ne qui ne devra plus se rendre à la commune qu'une seule fois pour retirer son permis de conduire. L'objectif vise donc à éviter un déplacement inutile à la commune.

Une mise en œuvre en plusieurs étapes

La demande en ligne concerne actuellement uniquement le permis de conduire provisoire M18. Suivront les permis provisoires M36 et M12. Dans le futur, l'ensemble des demandes de permis de conduire seront intégrées à l'application afin de permettre à tou-te-s de bénéficier de ce service.

VOUS SOUHAITEZ ADOPTER OU ACHETER UN ANIMAL ?



Depuis le 1^{er} juillet 2022, tou-te-s les citoyen-ne-s wallons désireux d'accueillir un animal devront disposer d'une autorisation d'acquisition d'un animal de compagnie. Seuls celles et ceux qui n'ont pas été condamnés pour maltraitance animale pourront se voir délivrer le document requis.

Comment l'obtenir ?

Grâce à notre e-guichet (<https://chastre.egovflow.be/>), vous pouvez obtenir votre permis de détention d'un animal directement en ligne en format PDF. Ainsi, vous n'aurez pas à vous déplacer à nos bureaux.

Si vous n'êtes pas en mesure d'introduire votre demande de document en ligne, le service Population de notre Administration reste à votre disposition pour vous recevoir sur rendez-vous et ainsi vous délivrer le document souhaité.

Bon à savoir

Une fois délivré, cet extrait dispose d'une durée de validité de 30 jours. Inutile, donc, de réclamer ce dernier si vous ne projetez pas d'adopter un animal prochainement.

Pour tout renseignement complémentaire, rendez-vous sur le site de la Wallonie : www.wallonie.be/ « Bien-être animal : le permis de détention est entré en vigueur ».

Pour rappel, le service Population/État civil est uniquement accessible sur rendez-vous

✉ population-etatcivil@chastre.be

☎ 010 65 44 81 ou 83 ou 84 ou 98

Le lundi de 13h00 à 19h00

Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00.

Le mercredi après-midi de 13h00 à 16h00.

POINT PENSION

Des permanences sont assurées par le Service fédéral des Pensions tous **les 2^{èmes} lundis de chaque mois, de 9h00 à 10h00**, dans les bureaux de notre Administration (Avenue du Castillon, 71).

La prise de rendez-vous est primordiale et possible grâce au n° gratuit : ☎ **1725**

AU PROGRAMME DU CAFÉ PAPOTE CET HIVER

Le concept ? Une après-midi de partage et de convivialité autour d'un atelier créatif, d'un petit café et d'un goûter. Bienvenue à tou-te-s !

Quand ? Le Café Papote vous attend les 4èmes vendredis du mois.

Coût : 3 euros par atelier

Transport : Vous ne savez pas comment vous rendre au Café Papote ? Bonne nouvelle, nous pouvons venir vous chercher avec la camionnette du service et vous ramener après l'atelier. Les demandes de trajets doivent être faites à l'avance pour que nous puissions nous organiser.

AVEC LE SOUTIEN DE



CAFÉ PAPOTE CHASTRE

Le 4ème vendredi du mois
De 13h45 à 16h30

3 €

VOUS SOUHAITEZ DISCUTER, PRENDRE UNE TASSE DE CAFÉ DANS UN ENDROIT CONVIVIAL ET VOUS SENTIR LIBRE D'ÉCHANGER ENTRE CHASTROIS ? ALORS LE CAFÉ PAPOTE DE CHASTRE EST FAIT POUR VOUS !

INFORMATION & INSCRIPTIONS
Via le service de cohésion sociale
010/65.44.64 ou cohesionsociale@chastre.be

PROGRAMME



VENDREDI 25 NOVEMBRE 2022
ATELIER CÉRAMIQUE & MARCHÉ NORDIQUE
SALLE TOM POUCE
RUE DU VILLAGE 11 À VILLEROUX



VENDREDI 16 DÉCEMBRE 2022
FÊTE DE NOËL: CONCERT DE JEAN OLIVIER & CRÉATION DE CARTES POSTALES FESTIVES
DOMAINE DE CHASTRE
RUE DE GEMBOUX 2 À CORTIL-NOIRMONT



VENDREDI 27 JANVIER 2023
ATELIER CRÊPES & ATELIER BIJOUX NATURELS DE HOPE PROJECT ASBL
ESPACE 2000
PLACE DE LA FÉCHÈRE 47 À BLANMONT



VENDREDI 24 FÉVRIER 2023
ATELIER CUISINE DU MONDE & DÉCOUVERTE DU MARCHÉ DE CHASTRE
SALLE DU TENSOU
RUE DU TENSOU 1 À CORTIL-NOIRMONT



VENDREDI 24 MARS 2023
ATELIER D'ART FLORAL
ANCIENNE SALLE DES MARIAGES
AVENUE DU CASTILLON 71 À CHASTRE



VENDREDI 28 AVRIL
ATELIER DÉCOUVERTE DE JEUX DE SOCIÉTÉ AVEC FOX ET COMPAGNIE
ESPACE 2000
PLACE DE LA FÉCHÈRE 47 À BLANMONT

Infos et inscriptions :

Service de Cohésion sociale

☎ 010 65 44 64 ✉ cohesionsociale@chastre.be

Vous souhaitez proposer une animation au Café Papote ?

Si ça vous tente de venir présenter l'activité de votre association ou de venir animer un futur atelier, nous sommes toujours à la recherche de collaborateur-trice-s. C'est l'occasion pour vous de faire connaître vos activités et pour les participant-e-s de découvrir tout ce qui existe à Chastre !

LE 1450, UN RÉSEAU D'AFFAIRES DYNAMIQUE SUR CHASTRE !



Vous êtes indépendant-e (à titre principal ou complémentaire) ou vous avez une société qui a son siège social ou siège d'exploitation sur le territoire de la commune de Chastre (1450), rejoignez notre réseau.

Le '1450, Réseau d'Affaires' a pour objet de susciter et de promouvoir les liens entre indépendant-e-s, le tout dans un esprit de convivialité, d'échange et de partage entre les membres.

Curieux-ses, rejoignez notre page Facebook :



1450reseaudaffaires

Intéressé.e, contactez-nous :

✉ bienvenue@1450.business

NOS CIMETIÈRES S'EMBELLISSENT !

Depuis plusieurs années, le Collège communal et les membres des services administratifs mettent tout en œuvre pour accueillir au mieux le deuil et le recueillement dans les cimetières communaux.

Après l'aménagement en mai 2021 au cimetière de St-Géry¹ d'une parcelle des étoiles destinée à accueillir les foetus morts-nés ou les jeunes défunts jusqu'à l'âge de 12 ans, ce sont les columbariums présents aux cimetières de Blanmont et Cortil-Noirmont qui ont été réaménagés cet été 2022.

Aujourd'hui, la création d'une aire de dispersion (jusqu'alors inexistante) et la mise en œuvre de cavurnes se termine également au cimetière de Blanmont².

Prochainement, au cimetière de Chastre-Villeroux, l'aire de dispersion sera à son tour embellie et réaménagée. En 2023, l'enceinte du cimetière (aujourd'hui délabrée en partie) laissera place à une clôture rigide végétalisée d'un lierre.

D'autres projets sont également à l'étude, notamment la reprise en gestion communale d'un bon nombre de sépultures au cimetière de Cortil-Noirmont, de Blanmont et de Chastre-Villeroux, en vue de leurs exhumations.

Ainsi, les sépultures non suivies n'ayant fait l'objet d'aucune réaction des familles laisseront place à de nouveaux espaces d'inhumation.

La préservation du patrimoine funéraire est également notre priorité. Au terme d'une procédure d'affichage réglementaire et grâce à l'intervention de tailleurs de pierre financée en partie par le Service Public de Wallonie à la suite d'appels à projets, une sépulture de plus d'un siècle a été restaurée en septembre 2021 au cimetière de Villeroux³. Son histoire est symbolique.



Gentinnes



1. Saint-Géry



2. Blanmont



3. Villeroux



Cortil-Noirmont

TRAVAUX

Plan d'Investissement Communal subsidé 2019-2021 : En cours

- Trottoirs rue du Château et rue de la gare à Blanmont : exécution en cours : SRL Frateur
- Réfection d'une partie de la rue de la Chapelle à Chastre : en cours d'exécution : Haulotte S.A.

Plan d'Investissement Communal subsidé 2019-2021 : Planifiés

- Élargissement trottoir N273 rue Gaston Delvaux depuis la gare jusqu'au passage sous voie : novembre/décembre 2022 ou printemps 2023 : SRL Frateur
- Élargissement trottoir N273 route provinciale depuis le Home "Les Sittelles" jusqu'au Delhaize : novembre/décembre 2022 ou printemps 2023 : SRL Frateur
- Réfection de la rue Tienne Galop : novembre/décembre 2022 ou printemps 2022 : Haulotte S.A.

- Réfection d'une partie de l'avenue du Castillon : printemps 2023 : Haulotte S.A.

- Réfection de la rue de Mellery : printemps 2023 : Haulotte S.A.

- Réfection de la rue des Tombes Romaines : printemps 2023 : Haulotte S.A.



En cours de procédure pour commande en 2022

- Entretien voiries 2022 : Réfection des voiries des rues : rue Octave Lotin, entre la Place du 7^e Tirailleur Marocain et RN273, Ruelle des Genêts, Rue Lieutenant Louis Mizzi, voirie accès parking Place Féchère : travaux à planifier en 2023
- Égouttage et réfection de la voirie de la rue Vieille : travaux à planifier en 2023



AUDIT LOGEMENT : FINANCEMENT COMMUNAL

Depuis plusieurs années, la Région wallonne ambitionne qu'en 2050 le label PEB (Performance Énergétique du Bâtiment moyen des logements soit le label A. Pour aider les citoyen-ne-s à la réalisation de rénovations énergétiques, des primes régionales existent: les primes Habitation. Cependant, ce système de primes oblige les demandeur-euse-s à commencer leur démarche de demande de primes par la réalisation d'un audit Logement. Il existe d'ailleurs une prime Habitation qui permet de financer une partie de l'audit. Le recours obligatoire à cet audit représente donc un frein financier à la démarche de rénovation énergétique.

La commune de Chastre a donc décidé, dans le cadre d'un projet POLLEC (Politique Locale Énergie et Climat), de financer totalement l'audit Logement de certain-e-s citoyen-ne-s. Les conditions d'éligibilité au financement les plus significatives sont les suivantes :

- l'audit doit être réalisé par un-e auditeur-trice sélectionné par l'Administration communale;

- le bâtiment doit se trouver sur le territoire de Chastre et être majoritairement destiné à l'habitation;
- le-la demandeur-euse de la prime doit bénéficier d'un droit réel sur le logement;
- le ménage demandeur doit avoir un revenu de référence inférieur à 43 200 euros selon la classification faite dans le cadre des primes Habitation de la Région wallonne;
- le-la bénéficiaire s'engage à améliorer la qualité énergétique d'un niveau de label ou à réaliser au minimum un bouquet de travaux défini par l'audit Logement.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le règlement complet du financement sur le site de l'Administration communale ou prendre contact avec le service Énergie :

✉ energie@chastre.be ou ☎ 010 65 44 96.

URBANISME

L'OBLIGATION D'AFFICHER SON NUMÉRO DE MAISON

Saviez-vous que chaque maison et bâtiment doit obligatoirement comporter un numéro bien visible (y compris dans l'obscurité)? Et que si l'immeuble est en retrait, le numéro se doit d'être signalé à front de voirie?

L'article **28.1.** du Règlement Général de Police, approuvé par le Conseil communal en sa séance du 24 mars 2015 précise en effet que : "Tout immeuble sera pourvu du numéro qui lui est attribué par l'Administration communale et qui devra être visible de la voie publique. L'usage de chiffres et, éventuellement, de lettres autres que ceux prévus par l'Administration communale est interdit, sauf autorisation expresse du Collège communal..."

Et l'article **28.3.** du même Règlement que : "Si l'immeuble est distant de plus de 10 m de l'alignement ou si la végétation, l'orientation de la porte d'entrée ou tout autre obstacle empêche la vue en toutes saisons depuis la voie publique sur le numéro placé à la porte d'entrée, le numéro de maison distribué par l'Administration communale est alors apposé sur la boîte aux lettres placée à la limite de la voie publique

conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 20 avril 2007 portant réglementation des boîtes aux lettres particulières et un autre exemplaire du même numéro que celui fourni par l'administration mais dont le format et les caractéristiques sont libres est alors apposé à proximité de la porte d'entrée."

En plus de respecter une loi et de faciliter le travail des services postaux et communaux, il en va de votre sécurité: les services de secours perdent régulièrement des minutes précieuses à la recherche de la bonne habitation.

Concernant le format et les caractéristiques du numéro de maison, la réglementation est libre: dans la mesure où ce dernier est visible et déchiffrable, vous pouvez le choisir en fonction de l'architecture et des couleurs de votre maison.

En cas de manquement, après un premier avertissement, si l'agent de quartier ou l'agent constatateur remarque de nouveau la même infraction, il peut vous infliger une amende administrative pouvant se chiffrer jusqu'à 350€.



DU CHANGEMENT DANS LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS

À partir du 1^{er} janvier 2023, vos déchets ménagers résiduels et organiques seront collectés toutes les deux semaines.

La commune de Chastre sera dès lors divisée en deux zones :

- **Zone 1 :** Cortil, Noirmont, Saint Géry, Gentinnes : semaines **IMPAIRES**
- **Zone 2 :** Chastre, Villeroix, Blanmont : semaines **PAIRES**

Deux raisons à cela :

- Permettre de contenir les augmentations de coûts liées à la conjoncture en raison de la hausse importante du prix du carburant et de la main-d'œuvre, notamment.
- Une raison environnementale.

La mise en place d'une collecte sélective des déchets organiques et l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques dans le sac bleu PMC ont considérablement modifié les gestes de tri. Cela a entraîné une diminution de la quantité des déchets ménagers résiduels (déchets non triés) d'environ 15 %. Cela signifie que davantage de déchets sont aujourd'hui recyclés ou valorisés. Une évolution favorable pour l'environnement !



Vous rencontrez des difficultés pour déterminer la zone dans laquelle se trouve votre habitation ?

Rendez-vous sur le site de l'inBW où le détail des zones de collecte y sera précisé, commune par commune.

Adapter la fréquence de collecte des déchets ménagers résiduels à la quantité de déchets produite

En poursuivant nos efforts de tri des déchets organiques et PMC, la production de déchets résiduels continuera de baisser. Beaucoup d'entre vous déposent déjà leur conteneur à la collecte une fois toutes les deux semaines.

Mieux trier les déchets organiques : un véritable plus pour la nature *

Avec la valorisation des déchets organiques, rien ne se perd, tout se récupère ! Ces déchets peuvent non seulement être transformés en énergie renouvelable (biogaz) mais aussi être valorisés comme engrais de qualité permettant d'enrichir les sols. Tout bénéfice pour l'agriculture locale !

Dans le contexte énergétique actuel, le recyclage et la valorisation sont fondamentaux pour limiter les pénuries de matières premières et ainsi maîtriser l'augmentation des prix des produits de consommation.

*** Vous compostez à domicile ? La collecte des déchets organiques est complémentaire pour certains types de déchets qui sont difficilement ou non compostables tels que les viandes cuites, les os, les coquilles, etc.**



Moins de camions, moins de pollution

Moins de camions sur les routes réduira les émissions de gaz à effet de serre et de poussières fines et entraînera ainsi une diminution de notre empreinte carbone.

Pour de plus amples renseignements, pensez à contacter notre service Environnement

☎ 010 65 44 90 ✉ environnement@chastre.be

En résumé



Pour connaître le jour de chaque collecte, consultez votre calendrier de collecte (qui sera distribué dans le courant du mois de décembre 2022) ou via l'application Recycle.

CONSEIL CONSULTATIF "DÉCHETS"

Le Conseil Consultatif Déchets de la commune de Chastre s'est penché sur les données des collectes de 2021 et ces dernières nous montrent que **la diminution de la fréquence des collectes sera sans conséquence pour la plupart des ménages**. Seule une faible proportion d'entre vous (environ 3 %) devra s'adapter en réduisant le volume de ses déchets, ou en les comprimant davantage ou en demandant un conteneur plus volumineux.

Le régime des taxes liées aux déchets (montant forfaitaire + partie proportionnelle) pour 2023 restera identique à celui de 2021 et 2022. Le changement intervenu entre 2020 et 2021 était le résultat d'une augmentation des coûts des collectes et du traitement, ce qui a eu pour effet :



Ne jetez plus votre argent à la poubelle!

- une faible réduction des taxes pour les ménages qui produisent très peu de déchets ;
- une augmentation de 10-20 € pour les ménages qui se trouvent dans la moyenne (levées et quantités) propre aux ménages de même composition ;
- une augmentation appréciable des taxes pour les gros producteurs

de déchets. Par exemple, pour un ménage produisant le double de la moyenne propre aux ménages de même composition, cette augmentation est 34, 47, 74, 79, 90, 101, 183 € pour un ménage comptant 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 personnes, respectivement.

Vous souhaitez (encore) réduire votre production de déchets? Vous auriez besoin d'aide et/ou de conseils avisés pour ce faire? D'ores et déjà présent tous les dimanches dans le cadre du Marché de Chastre, le Conseil Consultatif Communal Déchets sera à l'initiative d'une campagne de sensibilisation à la réduction des déchets, mise en place à dater du 1^{er} janvier 2023. Tous les publics sont concernés. Des actions spécifiques seront mises au point et réalisées par l'Administration Communale, le CPAS, les Écoles, les Services techniques communaux, la Régie des Quartiers, etc. Une assistance concrète et gratuite sera proposée aux citoyens qui en feront la demande.

► Pour tout renseignement concernant cette campagne de sensibilisation à la réduction des déchets, n'hésitez pas à prendre contact avec
M. Jacques Legros
✉ grosjac66@gmail.com ou ☎ 0487 34 48 88.

Vous pouvez suivre votre production de déchets (nombre de kilos et de levées) tout au long de l'année en suivant le lien suivant : <https://inbw.monconteneur.be/auth/login>

Mot de passe perdu/oublié? N'hésitez pas à téléphoner au n°vert 0800/11.251



INONDATIONS: OÙ EN SOMMES-NOUS?

Suite aux différents épisodes orageux qui ont frappé notre territoire en juin et juillet 2021, la commune de Chastre a mis en place un ambitieux Plan de lutte contre les inondations. Ce dernier peut être consulté sur le site internet de notre commune : www.chastre.be.

Des pistes d'actions ont été identifiées pour chaque site problématique. Ces pistes d'actions vont être présentées aux habitants des villages concernés pour avis, et le cas échéant, identification de pistes alternatives.

Dates et lieux de ces réunions :

Mardi 17 janvier 2023 à 20h : pour les villages de Blanmont, Chastre et Villeroux
📍 Avenue du Castillon, 71.

Mardi 24 janvier 2023 à 20h
📍 Gentinnes - Saint-Géry : Salle des Golards, rue des Golards, 56

Mercredi 22 février 2023 à 20h
📍 Salle du Tensoul, rue de Tensoul, 1 – Cortil



LE COIN DU JARDINAGE

La fin de l'hiver est le moment idéal pour étaler son compost sur son potager, avant de l'intégrer au sol (le recouvrir d'une bonne couche de terre) début du printemps.

Autres petites idées :

- Faire les premiers semis de laitues et de radis, sous couche
- Semer les tomates
- Enlever les feuilles mortes des fraisiers, leur mettre un peu d'engrais pour fruits (avec beaucoup de potasse et peu d'azote)

Début du printemps, il faut **sem**er les petits pois, les épinards, planter les oignons de Mulhouse et les échalotes. C'est également le moment de **couper** les bois morts des rosiers et autres arbustes ornementaux ainsi que **scarifier** les pelouses et y **mettre un peu d'engrais** pour avoir un beau gazon l'été.



Infichastre

Soins à Domicile



Tous type
de soins



Equipe d'infirmières indépendantes

Plus de 25 ans d'expérience

Sur Chastre et environs

Téléphone : 0496/284.333

Email : louis_veronique@infichastre.be

Site : www.infichastre.be

Conventionnées INAMI 1-4-89314-51-401



Prise
de sang



Ann B.
by Marie

Votre boutique de prêt à porter pour dames

Grand'Rue 66
Gembloux
081 61 07 72

www.annbbymarie.be

Ouvert du mardi au samedi
de 10 à 18h
et le lundi sur rendez-vous

**Brasserie
Blocry Sonia**

**Livraison à domicile
dans votre région**

Chaussée de Nivelles, 117 b
B-5140 SOMBREFFE

Gsm: 0495 / 89.36.23

Tél: 071 / 888.750

071 / 888.477

Fax: 071 / 888.750

Mail: soniablocry@hotmail.com



Depuis 3 générations



**FUNÉRAILLES
PHILIPPART**
S O M B R E F F E

ASSURANCE DÉCÈS

FUNÉRAIRIUM | ARTICLES FUNÉRAIRES

071/876.999 | 0475/867.682

WWW.LESFUNERAILLESPHILIPPART.BE



Audibilis
Sprl

La technologie au service de l'audition

B. Dierge – Audicien

Une audition de qualité pour tous les budgets

- Essai sans engagement – tests auditifs
- Garantie 5 ans – service personnalisé
- Piles auditives et accessoires
- Bouchons de protection

Corroy-le-Château

081/73.70.52 – 0473/89.25.81

Av. Joseph Marvel, 22 – Parking Privé – sur RDV

Louvain-la-Neuve

010/45.62.12

Optique Scalliet - Galerie des Halles, 2

info@audibilis.be www.audibilis.be

ÉCLAIRAGE PUBLIC : COUPURE NOCTURNE ET ÉCLAIRAGE D'EMBELLISSEMENT

Comme vous l'aurez probablement remarqué, depuis le **1^{er} novembre**, l'éclairage public est éteint entre **minuit et 5 heures du matin**. Cette coupure fait suite à une proposition des gestionnaires de réseau de distribution wallons de couper l'éclairage public au cœur de la nuit entre le **1^{er} novembre et le 31 mars**.

La proposition d'ORES est rentrée en résonance avec une réflexion sur la réduction de l'éclairage public. Une coupure de l'éclairage public se justifie par des arguments à la fois environnementaux et financiers. La coupure devrait engendrer une réduction de la consommation électrique de **84 MWh** et une économie approximative de **26 000 euros** pour la commune de Chastre.

Le Conseil communal a décidé de se joindre à l'action de coupure de l'éclairage proposée par ORES. En effet, la réalisation d'une coupure au niveau supra communal permet une mise en place technique bien plus commode. De plus, une **suppression de l'éclairage d'embellissement** du patrimoine immobilier communal sera aussi opérée.

De tout temps, il est important que chacun **prenne des dispositions pour être visible** sur la voie publique. En période de coupure, cette précaution se trouvera nécessairement renforcée. La mise en place de cette coupure de l'éclairage demandera certainement un **temps d'adaptation** de nos habitudes. Nous vous invitons donc à **redoubler de prudence** !

MOBILITÉ

VÉLO PASS : ASSURÉS ET RASSURÉS JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2023 ?

Le Vélo Pass individuel (25€) ou le Vélo Pass Famille pour tous les membres de la famille habitant sous le même toit (35 €), vous offre de nombreux avantages :

► Une couverture assurance garantie 24h/24h :

- Assurance du dommage corporel en cas d'accident ;
- Assurance de responsabilité civile en cas de dommage corporel ou matériel causé à autrui lors d'une participation à une manifestation cycliste ou à l'usage du vélo dans la vie privée ;
- Assistance en justice.

► Une assistance dépannage :

- Assistance dépannage pour vous et votre vélo
- 24h/24h, 7 jours/7 par du personnel spécialement formé ;
- Couverture en Belgique + 50km au-delà des frontières ;
- Assistance dépannage de tout type de vélo ;
- En cas de panne (vélos électriques), crevaison, accident et vandalisme ;
- Choix du point de réparation en cas de remorquage ;
- Service "Retour à la maison" ;
- Maximum 3 interventions par an et par personne.

► Informations :

Fédération Cycliste
Wallonie-Bruxelles :

02 349 19 28
info@fcwb.be
www.fcwb.be



The advertisement features the FCWB logo at the top left. The main text 'VÉLO PASS' is prominently displayed in white and red. To the right, two yellow circles indicate the costs: '25€ INDIVIDUEL' and '35€ FAMILLE'. Below this, the slogan 'ASSURÉS ET RASSURÉS, LE VÉLO PASS VOUS OUVRE LA VOIE.' is written. The bottom section includes icons for an umbrella (representing insurance) and a bicycle with a wrench (representing assistance), with corresponding text: 'ASSURANCE 24H/24 7J/7' and 'ASSISTANCE DÉPANNAGE POUR VOUS ET VOTRE VÉLO'. Logos for 'AG INSURANCE' and 'TOURING' are shown under the heading 'AVANTAGES PARTENAIRES'. At the very bottom, contact information is provided: a phone number (+32 (0)2 349.19.28), an email (info@fcwb.be), a website (http://www.fcwb.be/), and a QR code.

LES CHEMINS DE REMEMBREMENT

Pour signaler et encadrer les déplacements des usagers (piétons, cavaliers, cyclistes, etc) dans les chemins de remembrement, le Code de la route a créé au début des années 2000 les panneaux F99c et F101c dont vous retrouverez le détail ci-dessous :

Selon le code de la route,

Article 22octies. Circulation sur les chemins réservés aux véhicules agricoles, aux piétons, cyclistes, cavaliers et conducteurs de speed pedelegs

Article 22octies.1. Outre les catégories d'usagers dont le symbole est reproduit sur les signaux placés à leur accès, les catégories d'usagers suivantes peuvent circuler sur ces chemins :



F99c



F101c

a) les véhicules se rendant ou venant des parcelles y afférant ;

b) les tricycles et quadricycles non motorisés ;

c) les véhicules attelés à condition que le symbole d'un véhicule agricole soit reproduit sur les signaux ;

d) les véhicules d'entretien, affectés au ramassage des immondices, de surveillance et les véhicules prioritaires.

Le début des chemins réservés aux véhicules agricoles, aux piétons, cyclistes, cavaliers et conducteurs de speed pedelegs est indiqué par le signal F99c et la sortie par le signal F101c.

22octies.2. Les piétons, cyclistes, cavaliers et conducteurs de speed pedelegs peuvent utiliser toute la largeur des dits chemins. Ils ne peuvent entraver la circulation sans nécessité.

Les usagers de ces chemins ne peuvent se mettre mutuellement en danger ni se gêner. Les usagers motorisés, et particulièrement les véhicules agricoles, doivent redoubler de prudence en présence des piétons, des cyclistes, des conducteurs de tricycles et quadricycles non motorisés, des cavaliers et des véhicules attelés.

22octies.3. La vitesse est limitée à 30 km par heure.



► Deux projets sont actuellement en cours d'étude pour développer la mobilité active au sein de la commune. Les chemins de remembrement concernés sont le chemin de L'Espinette (anciennement nommé Baty de Cortil) et le chemin d'Héviliers. Le chemin de L'Espinette est déjà en F99c et se situe au carrefour avec la rue du Lieutenant Louis Mizzi. Le chemin d'Héviliers se situe au carrefour avec la rue de la Chapelle. Ces deux chemins seront rénovés et accueilleront un cheminement cyclable permettant de les rendre accessibles aux usagers tout en favorisant la mobilité et le chemin d'Héviliers sera mis en F99c.

Un grand merci pour votre vigilance !



Le marché de Chastre



PETIT MAILLON DANS UNE GRANDE CHAÎNE DE SOLIDARITÉ À CHASTRE

La crise touche tous les commerces, que ce soient les indépendants ou le commerce intégré.

La hausse des prix de l'énergie s'est propagée à tous les produits, qu'ils soient alimentaires ou non alimentaires, avec en conséquence un tassement des marges bénéficiaires des petits commerçants, désormais fragilisés dans leur survie.

Nous restons persuadés que le marché est un lieu essentiel de rencontre, de convivialité, de création de liens entre nous, qui nous aideront à faire face à ces crises, justement. Nos marchands sont là, qu'il pleuve, qu'il vente, ou en pleine chaleur, pour vous apporter des produits sains, naturels et frais en circuit direct, qui font leur fierté et leur réputation.

Aidons-les, rendons leur hommage et encourageons-les en continuant à les visiter tous dimanche.

En cette fin d'année, vous retrouverez aussi de quoi offrir de petits cadeaux à vos proches : du chocolat, de jolis savons, des produits alimentaires (un cadeau apprécié!), de l'artisanat et les stands traditionnels d'Amnesty, de 11 11 11, la présence de St Nicolas pour les petits, le marché de Noël, et les sourires des marchands et des clients. Beaucoup mieux qu'un colis de produits achetés en ligne et déposé devant votre porte, non ?

Jacques, Nathalie, Francis, Andrée, Tiffany

Tous les dimanches, de 9h00 à 13h00 – À l'Administration communale – 71, avenue du Castillon

GRAND FEU 2023

Le samedi 18 mars 2023, c'est avec les 4 unités scouts de notre commune que nous organisons notre traditionnel grand feu.

Cette soirée débutera dans la cour de la Maison communale par un grand rassemblement de près de 800 scouts (17h30). Une marche aux flambeaux sera ensuite proposée pour rejoindre le site des XV Bonniers (18h30), où le grand bûcher sera embrasé sous le coup de 19h00.

Comme les années précédentes, la Commune organise une collecte des sapins de Noël. En 2023, elle est organisée la semaine du 16 au 20 janvier. Ceux-ci devront être démunis de toute décoration (boules, guirlandes et autres) et de tout système de fixation (pot, croix en bois, clous, vis).

Les **uniques** dates possibles de dépôt de déchets verts **secs** sur le site des XV Bonniers, pour les particuliers uniquement, sont les suivantes :

- Les mercredis 1^{er} et 8 mars, de 13h à 16h
- Les samedis 4 et 11 mars, de 11h à 16h

Un membre du personnel technique vous accueillera sur place.



LA PROMENADE DES ARTISTES 2022

Au mois de septembre dernier, de nombreux·ses artistes ont exposé dans différents lieux des 7 villages de Chastre à l'occasion de la 17^e Promenade des Artistes. Kim Verbeke et son équipe de bénévoles ont sollicité

52 hôtes, répartis sur l'ensemble de la commune. Les 10 & 11 septembre, il nous a ainsi été permis de déambuler dans des propriétés ou des maisons toutes plus belles et surprenantes les unes que les autres pour y découvrir le travail de près de 150 artistes. Quel plaisir de **pouvoir admirer le travail de ces artistes, de pouvoir échanger sur leur travail, de découvrir que certain·e·s de nos voisin·e·s sont peintre ou sculpteur·rice.** Merci à tou·te·s d'avoir fait de cette édition un réel succès !



Atelier couture

Envie de coudre à la machine ?

Quel que soit votre niveau, venez nous rejoindre avec votre/vos projet(s). Vous serez guidé dans vos créations par de nombreux conseils et astuces.

Où ?

Avenue du Castillon, 71
Ancienne salle des mariages

Quand ?

Tous les mercredis de 9h à 12h
les 1^{er} et 3^e samedis du mois de 9h30 à 12h00

Renseignement et inscription :
Mireille LOTTIN – 0474 59 17 65



Clap de fin pour notre marché de Noël !



Merci à vous tou·te·s d'être venus passer de bons moments à nos côtés ! Merci aussi du fond du cœur à toutes les équipes qui se trouvent derrière cette organisation : employé·e·s et exposant·e·s. Bonne fêtes à tou·te·s ! Portez-vous bien et à l'année prochaine !

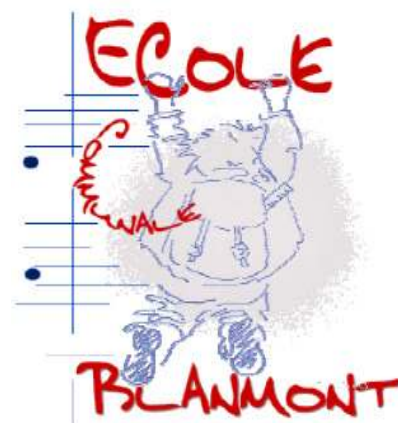


« Les mouchons », une école à caractère familial où chacun trouve sa place et se sent bien.

École communale de Chastre
Rue de la Poste, 5 – 1450 Chastre

ÉCOLE COMMUNALE REGROUPEE DE CHASTRE

DEUX IMPLANTATIONS :
BLANMONT
ET CHASTRE



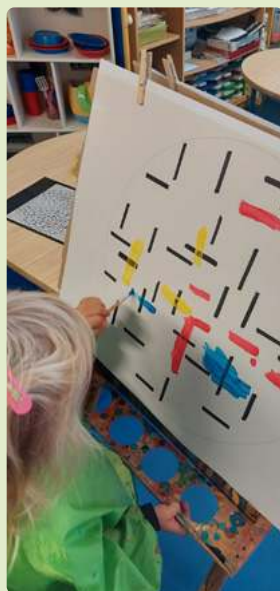
École communale de Blanmont
Rue des Combattants, 20
1450 Chastre



Une école au ❤ du village • *Néerlandais dès la classe d'accueil* Projets et sorties pédagogiques • *Classes de dépaysement* • L'enfant au ❤ des apprentissages • *Activités en cycle* • *Accueil chaleureux et bienveillant dès 2 ans et demi* • *Prise en compte des besoins d'adaptation des enfants* • *Écran numérique interactifs dans les classes primaires* •

Classe DASPA • *Rencontre avec des auteurs de littérature jeunesse* • *Équipe professionnelle et dynamique* • *Espace flexible* • *Garderie et accueil extra-scolaires* • *Association de parents dynamique* • *Éveil musical* • *Brevet du cycliste* • *École plus propre* • *Sensibilisation à la nature et à l'environnement* • *Collations saines* •

Piscine à partir de la 1^{ère} primaire





INFOS ET INSCRIPTIONS
Directrice f.f. : Marie-LuceJonckers
✉ ecolesdirection@chastre.be
☎ 010 65 59 74

ÉCOLE COMMUNALE DE CORTIL-NOIRMONT

École familiale maternelle et primaire

Rue du Tilleul, 45 (Domaine de Chastre)
mais entrée via Rue de Gembloux, 2.

PERSONNE DE CONTACT



Mme Borsus Elisabeth

✉ direction.ec.cortil@skynet.be

☎ 081 61 29 17

0476 45 15 56

L'année scolaire a démarré sur les chapeaux de roue à l'école communale de Cortil. Les élèves ont débuté différents projets avec leurs enseignants. Parmi ceux-ci : la rédaction d'un journal d'école, l'école du dehors, l'adoption d'un sentier, la participation à l'opération solidaire « boîte à kdo » ...

ÉCOLE DU DEHORS :



Une fois par mois, les enfants des classes d'accueil jusqu'à la deuxième primaire vivent une activité collective dans notre beau Domaine de Chastre. Ils partagent ensemble des apprentissages au cœur de la nature. Ces classes du dehors permettent la collaboration entre les plus petits et les plus grands de P1-P2.

La première activité portait sur la réalisation de mandalas naturels. Les enfants ont ramassé, sélectionné, trié et agencé des éléments récoltés lors de notre balade. Grâce aux feuilles, bouts de bois, fruits d'automne, etc. de jolies œuvres d'art ont été créées.

La prochaine activité permettra, entre autres choses, le classement d'éléments naturels dans un tableau à double entrée, grandeur nature. Nous avons hâte d'y être!

Madames Valérie, Véronique et Alix



ÉCRANS NUMÉRIQUES INTERACTIFS (ENI) : LE MONDE CHANGE, LES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES S'INTÈGRENT DANS NOTRE QUOTIDIEN ET DANS NOTRE CULTURE



Depuis le mois de septembre 2021, chaque classe primaire des écoles communales de Chastre est équipée d'un Écran Numérique Interactif.

Cet équipement permet de répondre aux besoins pédagogiques et d'apprentissage à long terme. Celui-ci va pouvoir soutenir l'atteinte des objectifs définis par les 3 implantations communales à travers leur plan de pilotage.

Ce matériel répond bien aux besoins spécifiques des activités pédagogiques que les élèves seront amenés à réaliser lors de leur cursus scolaire primaire.

Les écrans interactifs servent, également, de « simple tableau » comme l'était le bon vieux tableau noir. Les ENI ne substituent pas aux pédagogies actives, différenciées, de projet, de résolution de problèmes, mais sont un réel enrichissement pour les divers apprentissages.

Liste non exhaustive des avantages de l'ENI :

- Rendre les cours plus vivants, motivants, dynamiques... par des courtes capsules vidéos, par l'utilisation de divers logiciels éducatifs;
- Favoriser le travail collaboratif en facilitant les interventions à plusieurs, en apprenant en interagissant;
- Varier les stratégies pédagogiques en s'aidant des nombreuses ressources offertes par l'ENI;
- Inciter les élèves à s'impliquer davantage dans les différentes activités;
- Tester différentes techniques d'enseignement pour soutenir tous les élèves dans leurs besoins d'une approche personnelle.

Il a déjà été constaté que les élèves participent davantage aux activités d'apprentissage (attrait du numérique) et n'hésitent, d'ailleurs, pas à conseiller l'adulte (numérique intuitif pour certains enfants).

Souhaitons à nos élèves et leurs enseignant·e·s beaucoup de plaisir et de nouvelles découvertes grâce à l'utilisation de cette technologie !

CPAS



LES SUITES DE L'ENQUÊTE SUR LA QUALITÉ DE VIE DE NOS AÎNÉ·E·S

Dans le guide des aînés distribué dernièrement, est inséré un formulaire d'enquête sur la qualité de vie qu'il est vivement conseillé de remplir.

Il porte sur les loisirs, les activités physiques et culturelles, l'envie de s'engager dans le bénévolat, sur la mobilité, la sécurité chez soi

et dans l'espace public. Des questions relatives à l'autonomie et au maintien à domicile sont aussi posées. Viennent ensuite des questions sur les canaux utilisés en matière d'information et de communication.

Dès que les formulaires remplis seront déposés au service de Cohésion sociale, ils feront l'objet d'un travail d'analyse, duquel des conclusions seront tirées.

Pour rappel, la cohésion sociale se définit par « l'ensemble des processus, individuels et collectifs, qui contribuent à assurer à chacun l'égalité des chances et des conditions, l'équité et l'accès aux droits fondamentaux

et au bien-être économique, social et culturel, et qui visent à construire ensemble une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous ».

Pour atteindre ce but, le service de Cohésion sociale poursuit deux objectifs :

- ▷ Le premier conduit à réduire la précarité et les inégalités en favorisant l'accès de tou·te·s aux droits fondamentaux que sont le droit au travail et à l'apprentissage, le droit au logement et aux énergies, le droit à la santé, le droit à l'alimentation, le droit à l'épanouissement culturel, social et familial, le droit à la participation citoyenne et démocratique, le droit à la mobilité.
- ▷ Le second vise à participer à la construction d'une société solidaire.

Suite à l'analyse des résultats de l'enquête sur la qualité de vie, il se peut que le service de Cohésion sociale soit amené à modifier les priorités dans les actions à mener en fonction des besoins des aînés et à corriger dès lors le rapport de cohésion sociale établi en mars dernier.



BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE: ACQUISITIONS DE NOVEMBRE 2022

Adultes : romans – biographies – essais

Mélissa DA COSTA ----- *La doublure*
 Claudie HUNZINGER ----- *Un chien à ma table*
 Daniel COHEN ----- *Homo numericus. La civilisation qui vient*
 Antoine DESJARDINS ----- *Indice des feux*
 Olympe DE GOUGES ----- *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*
 Delphine HORVILLER ----- *Il n'y a pas de Ajar. Monologue contre l'identité*
 Emmanuel CARRÈRE ----- *V13. Chronique judiciaire*
 Pierre ADRIAN ----- *Que reviennent ceux qui sont loin*
 Monica SABOLO ----- *La vie clandestine*
 Ann-Helén LAESTADIUS ----- *Stöld*
 Michael CONNELLY ----- *Les ténèbres et la nuit*
 Minh TRAN HUY ----- *Un enfant sans histoire*
 Sarah JOLLIEN-FARDEL ----- *Sa préférée*
 Andreas KAPPELER ----- *Russes et Ukrainiens, les frères inégaux.*
 Mark Z. DANIELEWSKI ----- *La maison des feuilles*
 Sandrine COLLETTE ----- *On était des loups*
 Anthony DOERR ----- *La cité des nuages et des oiseaux*
 Colm TÓIBIN ----- *Le magicien*
 Tatiana DE ROSNAY ----- *Nous irons mieux demain*
 Jonathan FRANZEN ----- *Crossroads*
 Guillaume MUSSO ----- *Angélique*
 Viveca STEN ----- *Une écharpe dans la neige*
 Carina BOMANN ----- *Les héritières de Löwenhof T1 & T2*
 Stephen KING ----- *Billy Summers*
 Christine VAN ACKER ----- *L'en vert de nos corps*
 Elisabeth HOWARD ----- *La saga des Cazalet Tome V*

OUVERT

- ▶ mercredi ... 16h – 18h
- ▶ samedi ... 10h – 12h
- ▶ dimanche .. 10h – 12h



BD Jeunesse

Game Over T 21 (MIDAM)
Mortelle Adèle T3, T4, T5 (MR TAN)
Les blagues de Toto T2, T5, T7 (THIERRY COPPÉE)
Lila T2, T3 (SÉVERINE de LA CROIX)

Manga

Loin de moi près de toi T1,2
Assassination Classroom T2,3,4
Demon Slayer T1,2,3,4
Arte T7,8,9
My Hero Academia T7,8,9
Vinland Saga T8,9
Fullmetal Alchemist Perfect T5,6,7



"Bonne lecture!"
L'équipe de la bibliothèque

BD adultes & romans graphiques

SALVAJE ----- *Undertaker T6.*
 FRANCQ-VAN HAMME ----- *Largo Winch T4.*
 VRANCKEN-DESBERG ----- *I.R.S T:14 Les survivants de Nankin.*
 TRAN CÉCILE ----- *Itinéraire d'une garce.*
 BISHOP JIM ----- *Lettres perdues*
 OLIVIER BOCQUET ----- *Ladies with guns. T. 1*
 FLAO BENJAMIN ----- *L'âge d'eau.*
 FRYDMAN R DESPORTES ----- *L'échelle de Richter – ROMAN GRAPHIQUE NOIR. POLICIER*





Souvenez-vous, en décembre 2021 et février de cette année, nous avons entamé le bilan des réalisations effectuées depuis le début de la mandature, qu'il est temps de poursuivre :

- 1.PCDR :** Le Plan Communal de Développement Rural est un projet d'envergure qui a redémarré avec la nouvelle législature et qui a permis à chaque citoyen de s'exprimer par rapport aux projets qu'il souhaitait voir réaliser. Un premier projet, la rénovation de la place du Centre de Chastre, s'est dégagé, de telle sorte qu'un subside de 20.000 € a été sollicité et obtenu en vue d'une étude de faisabilité. Un bureau d'architecture sera sélectionné en cette fin 2022.
- 2.Plusieurs conseils consultatifs** ont été mis en place depuis octobre 2018, mais ont fonctionné au ralenti, du fait de l'absence de tenue de réunions liée à la crise sanitaire. Mais une dynamique positive a repris, ce qui va permettre de réfléchir à de nouveaux projets, en réponse aux besoins des citoyens.
- 3.Patrimoine :** alors que ce poste était abandonné, nous pouvons nous targuer de grandes avancées. La rénovation des salles communales va bon train, puisque tous les dossiers sont en ordre. L'exécution a un peu tardé, du fait des plannings des entrepreneurs et livraison de matériaux. À ce jour, l'intérieur de la salle des Golards est terminé, les abords feront l'objet d'un second chantier. Quant à l'Espace 2000, l'aménagement intérieur est en cours et devrait être achevé pour début du printemps. La gestion des salles bénéficient d'un meilleur suivi. La restauration de l'ancienne maison communale est prévue pour 2023-2024, avec comme objectif d'en faire une "Maison des associations" et d'y créer un espace de vivre ensemble. Les chaudières ont été remplacées dans la plupart des écoles (sauf Blanmont) et des salles (hormis le Tensoul).
- 4.Économie et commerce :** le Marché de Chastre, initiative citoyenne dont des membres de notre groupe sont à

l'initiative, a vu le jour. L'occasion de mettre en avant des producteurs locaux et associations chastroises. Le label "Produit local Chastros" a été créé et des plaques seront attribuées lors du Marché de Noël de cette année.

- 5.Mobilité :** un premier radar, financé par le SPW, a été placé début 2022 Rue Gaston Delvaux. Deux autres, financés par la Commune cette fois, ont été installés dans des endroits stratégiques. Plusieurs études sont en cours, comme des zones 30, des circuits cyclables, etc. Un Plan communal de mobilité devrait aussi démarrer, nous l'espérons, en 2023.

Compte tenu de difficultés financières, la Commune a été contrainte de souscrire en 2017 à un emprunt "CRAC" d'un million d'euros, remboursable en 10 ans. Suite au changement de majorité, et grâce à une optimisation des recettes et rationalisation des dépenses, les finances ont été à ce point assainies que le remboursement anticipé dudit emprunt interviendra fin 2022, soit un coût d'environ 500.000 €. Il a même été possible de diminuer le taux d'IPP, augmenté suite à l'emprunt CRAC. Chastre 20+ a dès lors plus que respecté son engagement de ne pas augmenter les impôts communaux et, avec son partenaire, est parvenu à revenir au taux d'il y a 5 ans (8%) sans pour autant compromettre les divers projets en cours et à venir. Une bonne nouvelle pour le pouvoir d'achat en ces temps de crise !

Qu'il était agréable de retrouver plusieurs d'entre vous lors de la soirée du Bourgmestre, après une mise en pause de deux années. Ce fut l'occasion de discuter autour d'un excellent repas et d'une ambiance de "feu".

Nous vous convions, toutes et tous, aux prochaines festivités, à savoir le Marché de Noël et la parade des tracteurs, pour partager un moment de convivialité et vous souhaiter, de vive voix, nos vœux pour une année nouvelle étincelante ! Prenez soin de vous et de ceux que vous aimez. Et surtout, soyez heureux.

LES CONSEILS CONSULTATIFS : OÙ EN SOMMES-NOUS ?



Chastre est depuis longtemps une commune « engagée », il suffit de voir le nombre de bénévoles qui mettent leur temps à la disposition des autres pour s'en convaincre. Merci à elles et eux tou-te-s !

La participation citoyenne n'est donc pas un vain mot, et de très nombreuses associations font vivre la culture, les relations sociales, l'accueil, la réflexion sur notre avenir et celui de nos enfants, l'aménagement du territoire, les grands projets de rénovation de quartiers, etc.

Les divers Conseils consultatifs installés dès 2018 y jouent un rôle important mais certains semblent s'essouffler, s'embourber ou avoir du mal à fonctionner. Pourquoi ? La participation via ces conseils est relativement récente et subit sans doute ses « maladies de jeunesse » : les attentes des citoyens étaient immenses après plusieurs législatures quasi sans concertation, le poids des « politiques » y est trop important. Une certaine impréparation ou un manque d'investissement peuvent aussi expliquer les difficultés rencontrées, tout comme l'énergie limitée de certains présidents ou le constat que certains conseils font peut-être double emploi avec d'autres instances. L'absence d'une réelle « courroie de trans-

mission » avec le Collège ou celle d'un soutien logistique de la part de l'administration communale peuvent également freiner le bon fonctionnement des conseils. Le pouvoir politique lui aussi n'a sans doute pas pris la mesure de ce que ces lieux peuvent lui apporter comme nouvelles idées, et reste parfois sur la défensive.

Il n'empêche que certains de ces conseils ont réalisé un excellent travail. Celui des seniors, par exemple, qui vient de produire une brochure utile et bien faite, avec l'aide du service de Cohésion sociale. Celui qui est consacré à l'énergie et au climat n'a de cesse de rechercher les moyens de réduire notre empreinte écologique, sans parler de la brochure sur la réduction des déchets produite par le Conseil déchets, ou de la grille de critères pour l'attribution des subsides aux associations élaborée par le Conseil sport, jeunesse, culture, associations. D'autres propositions sont et seront encore transmises au Collège. Laisser parler les citoyens, c'est bien, encore faut-il les écouter réellement. Recherchons donc désormais les meilleures voies de transmission et la meilleure coordination possible, sans quoi les citoyens se détourneront, avec raison, de la participation.



Nous voici à l'aube d'une nouvelle année. Une de plus dans une ambiance si particulière. Chaque année, nous nous efforçons de vous souhaiter le meilleur pour l'année qui vient. Et à l'heure d'écrire ces lignes, nos souhaits 2022 n'ont pas été à la hauteur de la réalité. À peine remis de la crise sanitaire, nous voici face à la crise énergétique et économique la plus importante depuis 50 ans qui touche chacun d'entre nous...

Mais ne soyons pas alarmistes. Nous avons besoin de partager avec vous le meilleur pour cette nouvelle année, et mettre à l'honneur le retour à une vie (presque) normale. L'année écoulée a connu le retour des fêtes de villages. Le grand feu, les brocantes de quartiers, les balades en tracteurs, les courses à pied ou encore les nombreux spectacles organisés dans la commune, ont permis le partage, les rencontres et l'amitié entre les Chastrois.

Et comme une cerise sur le gâteau de cette année 2022, le refus d'un projet éolien décrié par une majorité de chastrois(es) et la baisse des impôts (IPP) passant de 8,3 à 8% nous procure le sentiment du verre à moitié plein.

L'année 2023 sera belle et riche d'activités et de rencontres. Elle sera également une année de défi et de préparation pour notre groupe politique Chastre@venir. Il est plus que temps de vous demander votre ressenti sur la vie dans votre commune, vos souhaits, vos conseils ou encore vos idées pour renforcer le bien-vivre à Chastre. Un groupe politique doit être le reflet de ses concitoyens. Nous ne pourrions pas avancer dans la direction que vous souhaitez sans vous! Alors, pour s'entendre, se comprendre et avancer ensemble, envoyez-nous vos commentaires et vos souhaits via mail à l'adresse

2024@chastreavenir.be, via les réseaux sociaux @chastreavenir ou via WhatsApp au 0486/89.02.70

*« Que 2023 soit votre année,
Que le bonheur soit votre allié,
Que le sourire soit votre invité,
Et que la joie embellisse vos journées.*

Nous vous souhaitons une belle et merveilleuse année! »

Pour l'équipe de Chastre@venir: Anne, Michel, Claude, Jacqueline, Hicham, Nicolas, Philippe, Jean-Philippe, Sophie, Olivier, Laurence, Arnaud et Brigitte.

LE COIN DES ASSOCIATIONS



MÉDITER: UN ART DE VIVRE

Ouverture d'un atelier hebdomadaire d'une heure, composé de deux plages de 20 minutes de méditation, en alternance avec une plage de 10 minutes de mouvements doux, en petit groupe, suivi d'un moment convivial.

Pourquoi méditer? Pour:

- Retrouver le calme en soi
- Se faire du bien
- Trouver et nourrir ce qu'il y a de plus profond et authentique en soi
- Sortir du «faire», de l'agitation de la vie quotidienne et, se donner un temps «d'être»

Cette méditation est issue d'une philosophie humaniste, qui répond aux besoins d'harmonie relationnelle et sociale, ainsi qu'aux aspirations de bien-être physique, psychologique et émotionnel de chacun.

Quand: Tous les mardis de 18h à 19 h, à partir du mardi 10 janvier 2023.

Où: Chez Thérèse van Eyll, rue Chautmont, 1B 1450 Chastre - Tél: 0485/36 30 99.

Conditions:

- Gratuit
- Être intéressé-e par une pratique régulière de méditation
- Prévenir de sa venue par téléphone
- Vêtements souples
- Ne pas être sous médication pour problèmes psychologiques (ou, avec l'accord de son médecin).

LE CHŒUR PICOLA SCUOLA RECRUTE!



Créé en 2004, le chœur PICOLA SCUOLA se compose aujourd'hui d'une quinzaine de membres. À sa direction, Marc Collet, habitant de Gentinnes et musicien professionnel.

Son objectif est d'offrir aux choristes une formation musicale de qualité (exercices de pose de voix, de respiration, ...) et donner à chacun l'opportunité de découvrir et de travailler des œuvres allant de la Renaissance jusqu'à nos jours. Il souhaite aussi rendre public le fruit de ce travail à travers l'organisation de concerts où les choristes ont la chance d'être accompagnés par des musiciens professionnels.

PICOLA SCUOLA s'est déjà produit, entre autres, à Gentinnes, Louvain-la-Neuve, Bruxelles, Mons et Liège.

Vous aimez le chant choral? Vous l'avez déjà pratiqué et vous avez envie de renouer avec un groupe de choristes motivés? Alors n'hésitez plus, rejoignez le chœur PICOLA SCUOLA qui vous accueillera avec enthousiasme.

Les répétitions ont lieu **chaque mercredi (sauf congés scolaires) de 20h15 à 22h** en l'église Sainte Gertrude de Gentinnes. Possibilité de co-voiturage depuis Blanmont, Chastre, Cortil-Noirmont et Louvain-la-Neuve.

Renseignements et contact: Isabelle Bouxain

☎ 0498/14 41 93 ✉ isabouxain@hotmail.com



V.A.C.S.

info@vacs.be
0491/37.70.82
www.vacs.be

Ventilation . Air conditionné . Chauffage . Sanitaire




Isabelle della Faille
Psychopraticienne en analyse transactionnelle
Pour: adolescents, adultes, parents

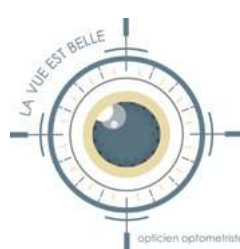
“le chant des coquelicots”
Rue des Vieilles Voies, 4
à 1495 Mellery
0472/51 23 20
idellafaille@gmail.com

Pharmacie de Chastre

Heures d'ouverture
9h - 12h30 / 13h30 - 19h
Et samedi matin 9h - 12h30




Route Provinciale 100B
Tél : 010 65 50 70



LA VUE EST BELLE

Chaussée de Namur, 122B
5030 Gembloux
081 37 12 92
info@lavueestbelle.be
www.lavueestbelle.be

PASSEZ AU SOLAIRE !





Vous produisez votre électricité gratuite pendant plus de 25 ans grâce au soleil...
et vous gagnez de l'argent en plus !
Les prix des panneaux photovoltaïques ont fortement diminué !
Vous augmentez la valeur immobilière de votre propriété, que ce soit pour une location ou un achat

DETHY P & Fils sa

CHAUFFAGE SANITAIRE

- Installation
- Entretien
- Dépannage
- Régulation
- Adoucisseur
- Climatisation

Panneaux solaires & Pompes à chaleur



Rue de Corsal, 54
1450 Cortil-Noirmont
081 61 00 43



DETHY P & FILS sa
CHAUFFAGE SANITAIRE

Installation • Entretien • Dépannage • Régulation
Panneaux Solaires & Pompes à Chaleur

981 610 043

chauffage@dethy.be



AMITIÉS EN FRANCOPHONIE JUMELAGE CHASTRE – SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU



DES RENCONTRES CHALEUREUSES – REGARD SUR NOS ACTIVITÉS 2022

Le **dimanche 12 juin**, notre comité organisait pour ses membres une sortie bien sympathique à la découverte du patrimoine de la Wallonie. Nous avons commencé la visite en parcourant les rues et ruelles de la ville de Thuin... C'est une cité médiévale juchée sur un éperon rocheux qui surplombe les vallées de la Sambre et de la Biesmelle. En plein cœur du centre ancien, les rues pavées, les Postys et les ruelles sinueuses nous plongent dans les couloirs du temps... Côté sud, les "Jardins Suspendus" classés comme "site exceptionnel", offrent un décor unique en Hainaut! Côté nord, c'est la Sambre qui nous surprendra par ses méandres verdoyants, ses écluses manuelles, ses péniches et son quartier des bateliers.

Après un bon repas, c'est au tour de l'abbaye d'Aulne de nous livrer ses secrets ...

Ce serait au VII^e siècle que l'Abbaye fut fondée, par un ancien brigand, Maurosus, dans l'espoir de racheter ses fautes. Sa riche histoire a parcouru les siècles, passant d'une principauté à l'autre. Par la suite, l'Abbaye cistercienne a été de nombreuses fois attaquée, jusqu'à être ravagée en 1794. Aujourd'hui, il ne reste que des ruines qui peuvent, heureusement, toujours être visitées.

Ce fut une belle journée pleine de découvertes et d'échanges....

Le **dimanche 28 août**, beau temps et bonne humeur étaient de la partie lors du jeu de poches se déroulant traditionnellement le dernier dimanche d'août. Dès l'apéritif, les premières poches commencèrent à voltiger lors de la phase de qualification, afin de former les binômes de chaque équipe.

Après le barbecue de circonstance, géré de main de maître par JiPi et agrémenté de délicieux accompagnements préparés par plusieurs participants, les concurrents rivalisèrent d'adresse afin de lancer leurs poches dans la cible: conseils avisés, éclats de rire, cris d'admiration et même quelques jurons fleuris résonnèrent durant tout l'après-midi dans la salle du Tensoul. Entre deux rencontres, les participants eurent l'occasion de refaire le match

autour d'une bière, d'un verre de vin ou d'un morceau de tarte. Après une dernière rencontre pleine de suspense, le trophée des vainqueurs fut remporté par Jean-Louis et Jean-Mary, qui auront l'occasion de remettre leur titre en jeu dès le mois d'août prochain.

Félicitations aux grands vainqueurs du jour et merci à toutes les petites mains qui ont fait de cette belle journée un vrai succès!

Le dimanche 9 octobre, la convivialité était au rendez-vous lors de notre 12^{ème} édition des «Étapes Gourmandes de Chastre»! Nous avons bénéficié en prime d'une belle journée ensoleillée, comme peut nous en procurer l'été indien...

À chaque étape, nous avons apprécié l'inventivité de nos hôtes qui nous ont rassemblés autour d'une table accueillante. Il ne s'agissait pas d'un concours culinaire, mais l'opportunité de se rencontrer autour de préparations simples et savoureuses.

Nous avons pu d'abord échanger en plus petits cercles, et cela nous a permis de mieux nous connaître et partager nos expériences dans notre belle commune.

Ensuite nous nous sommes tous retrouvés autour d'un buffet bien garni de desserts, où nous avons pu déguster de succulentes recettes familiales.

Ce dimanche a été l'occasion de retrouvailles et de rencontres entre citoyens, ce qui est essentiel aux yeux de notre association. Vous serez tous et toutes les bienvenus pour notre prochaine édition!



Prochain rendez-vous: notre Assemblée Générale, le dimanche 29 janvier 2023 à 11 h 30 – salle du Conseil communal.

Pour tout renseignement :

Marcel César ☎ 0476/40.48.28

✉ cesarmarcel@yahoo.fr

Bernard Van Parys ☎ 0476/75.93.29

✉ bvanparys@hotmail.com

CLUB DE DANSE DE CHASTRE

Pour découvrir ou vous perfectionner en Rock 4 temps, Quickstep, Valse, Tango, Chacha, Rumba, Salsa, Batchata, Jive, Paso doble, Slow fox,...

Rejoignez-nous chaque jeudi à 19h30

Salle ESPACE 2000, 47, Place de la Fêchère à Blanmont

Professeur: Olivier Ruelle

☎ 0475 75 29 82 ou 0473 58 56 51

✉ danse.chastre@proximus.be



GYMNASTIQUE EN MUSIQUE POUR DAMES

Le jeudi de 19h à 20h

Salle Jean Bosco: 1, Venelle des Sorbiers à Chastre

Professeure: Fabienne Trussart, Kinésithérapeute

☎ 0474 34 69 02 ou 0473 58 56 51

✉ gym.danse.chastre@outlook.be





Découpez l'agenda
et cochez les activités
qui vous intéressent !



Décembre 22

- ☐ **Vendredi 16 décembre 2022** : Café Papote : Goûter Noël (concert de Jean Olivier & création de cartes postales festives)
- ☐ **Dimanche 18 décembre à 15h** : Spectacle pour enfants 3-8 ans "Le trésor des mots magiques" à l'Association Tom Pouce (ancienne école de Villeroix sise rue du Village, 1)

Janvier 23

- ☐ **Lundi 2 janvier 2023 à 20h** : Regroupement des amateurs de cartes à l'Association Tom Pouce (ancienne école de Villeroix sise rue du Village, 1)
- ☐ **Vendredi 6 janvier 2023 dès 14h** : Regroupement des joueurs de scrabble à l'Association Tom Pouce (ancienne école de Villeroix sise rue du Village, 1)
- ☐ **Vendredi 13 janvier 2023 de 16h à 18h30** : Repair Café, sur rendez-vous au 0476/81.85.90 (Ancienne salle communale, Avenue du Castillon, 71)
- ☐ **Mardi 17 janvier 2023 à 20h** : Réunion inondations pour les villages de Blanmont, Chastre et Villeroix (Avenue du Castillon, 71).
- ☐ **Mardi 24 janvier 2023 à 20h** : Réunion inondations pour les villages de Gentinnes - Saint-Géry (Salle des Golards, rue des Golards, 56)
- ☐ **Vendredi 27 janvier 2023** : Café Papote : Atelier crêpes & atelier bijoux naturels de Hope Project ASBL
- ☐ **Dimanche 29 janvier 2023 à 11h30** : Amitiés en Francophonie - Jumelage Chastre / Saint-Denis-sur-Richelieu - Assemblée Générale - Maison Communale, salle du Conseil.

Février 23

- ☐ **Vendredi 10 février 2023 de 16h à 18h30** : Repair Café, sur rendez-vous au 0476/81.85.90 (Ancienne salle communale, Avenue du Castillon, 71)

- ☐ **Mercredi 22 février à 20h** : Réunion inondations pour le village de Cortil (Salle du Tensoul, rue de Tensoul, 1)
- ☐ **Vendredi 24 février 2023** : Café Papote : Atelier cuisine du monde & découverte du marché de Chastre
- ☐ **Vendredi 3 février 2023 dès 14h** : Regroupement des joueurs de scrabble à l'Association Tom Pouce (ancienne école de Villeroix sise rue du Village, 1)
- ☐ **Lundi 6 février 2023 à 20h** : Regroupement des amateurs de cartes à l'Association Tom Pouce (ancienne école de Villeroix sise rue du Village, 1)

Mars 23

- ☐ **Mercredi 1^{er} mars, de 13h à 16h** : Dépôt de déchets verts secs sur le site des XV Bonniers
- ☐ **Vendredi 3 mars 2023 dès 14h** : Regroupement des joueurs de scrabble à l'Association Tom Pouce (ancienne école de Villeroix sise rue du Village, 1)
- ☐ **Samedi 4 mars, de 11h à 16h** : Dépôt de déchets verts secs sur le site des XV Bonniers
- ☐ **Lundi 6 mars 2023 à 20h** : Regroupement des amateurs de cartes à l'Association Tom Pouce (ancienne école de Villeroix sise rue du Village, 1)
- ☐ **Mercredi 8 mars, de 13h à 16h** : Dépôt de déchets verts secs sur le site des XV Bonniers
- ☐ **Vendredi 10 mars 2023 de 16h à 18h30** : Repair Café, sur rendez-vous au 0476/81.85.90 (Ancienne salle communale, Avenue du Castillon, 71)
- ☐ **Samedi 11 mars, de 11h à 16h** : Dépôt de déchets verts secs sur le site des XV Bonniers
- ☐ **Samedi 18 mars 2023 à 20h** : Grand Feu de Chastre (Avenue du Castillon, 71 et site des XV Bonniers)

Vous souhaitez compléter cet agenda ?

N'hésitez pas à l'ajouter à notre agenda communal via ce lien :

<https://www.chastre.be/proposez-votre-evenement-pour-lagenda>

Vous souhaitez nous proposer un sujet/article pour nos prochaines publications ?

N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse : communication@chastre.be



BVAC n°94 (printemps 2023): remise des documents le 3 février 2023 - Distribution postale la semaine du 6 mars 2023.

BVAC n°95 (été 2023): remise des documents le 19 mai 2023 - Distribution postale la semaine du 19 juin 2023.

BVAC n°96 (automne 2023): remise des documents le 4 août 2023 - Distribution postale la semaine du 11 septembre 2023.

BVAC n°97 (hiver 2023/2024): remise des documents le 3 novembre 2023 - Distribution postale la semaine du 4 décembre 2023.



Stéphanie Rosabelle

Avez-vous des produits de producteurs locaux ?



NOUVEAUTÉS



LOCAL



VARIÉTÉS



SAIN



AD Delhaize Chastre 🥰 se sent très bien.

📍 Oui car situé au coeur du village, il nous est important de booster les circuits courts.



Chastre

Retrouvez-nous sur

DELVAUX JARDIN

- Aménagement et entretien de jardins
- Abatage – Élagage – Broyage
- Pose de clôtures – Bekaert – béton – bois
- Réalisation de terrasses tout type de matériaux
- Réalisation d'allées d'accès
- Tranchée de raccordement
- Mur en billes de chemin de fer – Azobé ...
- Dalle de béton pour chalet – box – etc.
- Devis pour assurances



GSM : 0475 710 393

j.marc.delvaux@gmail.com

www.delvauxjardins.be

Rue des Écoles, 8

1450 Chastre



INFIRMIÈRES À DOMICILE CONVENTIONNÉES

☎ 0479 90 12 99

@ dagostino.laura@hotmail.be

📍 Rue du Ry de Perbais, 17
1450 Chastre



Super équipe Chastroise réalisant tous types de soins:
prises en charge globales et palliatives, soins d'hygiène, piluliers,
tous types de soins de plaies, suivi du diabète, injections, etc.
Nous réalisons les prises de sang et tous autres types de prélèvements à domicile
(PCR, frottis, etc).

Au plus proche de vous et de votre entourage

NOUVEAU

Service de soutien et d'accompagnement de la vie journalière à domicile des
personnes handicapées et leurs familles, des personnes isolées, etc.
ASSURÉ PAR UN ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ !

Tchin Tchin

D'AFFLELOU

JUSQU'AU 31 JANVIER

**2 PAIRES DE PLUS
POUR 1€ DE PLUS***

LA 3^{ÈME} POUR VOUS OU À OFFRIR EN CADEAU



*Voir conditions en magasin. SRL Alain Afflelou Belgique 0885.723.232.

ALAIN AFFLELOU

GEMBOUX - Chaussée de Charleroi, 142 - Tél. 081 98 05 52

THOREMBAIS - Chaussée de Wavre, 173 - Tél. 081 84 05 85

LOUVAIN-LA-NEUVE - Rue Charlemagne, 28
Centre Commercial de l'Esplanade - Tél. 010 24 22 37